

Prêt d'honneur Croissance

PUBLIC CONCERNE

- Toute entreprise implantée en Ile-de-France
- Âgée de moins de 7 ans
- Ayant un projet de croissance (investissements, développement commercial, croissance externe, diversification, nouveau marché, développement à l'international...)
- Profitable disposant d'au moins un bilan d'activité
- Créant des emplois à court et moyen terme (3 ans)
- Le Prêt d'honneur Croissance bénéficie de la mise en place d'une garantie Bpifrance

CARACTERISTIQUES

- Prêt personnel à 0% d'un montant maximum de 75 000 €
- Associé à un prêt bancaire
- Sans demande de garantie sur les biens personnels
- Remboursable jusqu'à 60 mois incluant la possibilité d'un différé de remboursement jusqu'à 6 mois
- Etre accompagné pour le montage du dossier par une chambre consulaire



MOTIFS DE DEVELOPPEMENT

- Création d'emplois, liées à une augmentation de l'activité
- Amélioration de la structure financière (augmentation du capital, renforcement des fonds propres en compte courant d'associés) hors entreprises en difficulté
- Acquisition d'un nouvel outil de production ou modernisation de l'existant (investissement en matériel)
- Décalage de la trésorerie lié à l'obtention d'un nouveau marché (accroissement de l'activité)
- Dépôt de Brevet